

# MISE A MORT DES LIEUX DE VIE

« J'INTERVIENDRAIS »  
Mouvement Français  
d'Éducation Populaire  
pour la dé-psychia-  
trisation de l'Enfance  
41, rue Buffon,  
75005 PARIS  
(1) 43 31 69 30

L'alternative à la psychiatrie n'est plus de vogue. Les lieux de vie constituent une appellation, qui pour n'être pas contrôlée, est devenue une façon de dénommer un secteur institutionnel suranné, afin de le moderniser ou de le rendre plus humain. Ainsi en gériatrie par exemple, parle-t-on aujourd'hui de lieux de vie au sein même de l'établissement. Nous ne pouvons pas dire pour autant qu'il existe un quelconque rapport avec l'œuvre de ceux qui, il y a dix ans à partir d'une ferme, ont fait de l'Accueil. Les mentalités ont peut-être bougé, mais les alternatives sont devenues une source pour les industriels, l'alternance comme la mouvance des terminologies politiques ; quant à la convivialité l'informatique en fait un critère de choix pour les logiciels. Né de la pulsion de F. DELIGNY et d'un type d'enfants bien particulier, il ne reste plus rien. Pourquoi en être arrivé là ?...

## LIEUX OU LIENS ?

Te souviens-tu ?... Déjà évoques-tu ce souvenir, que tu me parles de cet endroit... Notre rencontre,... non ce lieu, ne peut se détacher du souvenir. Pourquoi donc faut-il sans cesse, pour évoquer le temps, se situer par rapport à l'endroit... A toi est-ce impossible ? Notre lien serait-il si fragile que sans lieu, je ne puisse le contenir, il ne puisse exister... et dans le temps et dans ma tête ? Les lieux véhiculent nos trajets, ils en sont la halte. En repartir c'est en vivre, et faire vivre notre lien dont ses trajets en sont les histoires, nos histoires, tu t'en souviens...

Ce que la mémoire d'un Lamartine ne peut retrouver vient justement de ce qu'il tente de reconstruire à partir de repères le lien perdu ; il en crée d'autres, mais ceux-là sont, déjà, déposés, antérieurs, fétiches, neurosténiques. Le vécu n'est pas là !...

En marine, il y a un petit meuble dans lequel on place la boussole ou le compas de navigation, ce meuble utilitaire s'appelle un habitacle. L'habitacle recèle la conscience de notre situation et nos liens se jouent autour de nos destinées, celles que nous nous fixons de là où nous demeurons.

L'institution au quotidien s'avère hors intimité, car sans compas, ni boussole, l'habitacle n'est qu'un meuble, un objet désinvesti. Il faut réhabiliter l'habitacle, le rendre essentiel pour sa destination. Mais on ne destine rien s'il n'y a personne à joindre. Le malade de la famille, le malade du trop à résider, de la solitude, ne peut que continuer comme auparavant en un lieu vide de son contenu, à s'abriter sans y habiter si personne n'use de faire le point.

Mais à quoi bon faire le point du fond d'un bassin de carénage ? Faire le point c'est prendre le risque de nous situer et pour cela avoir encore envie de naviguer ensemble.

## RÉSUMÉ :

Alors que la psychiatrie française a mis des années à prendre conscience des possibilités offertes par l'alternative de soins, on peut craindre qu'il ne s'agisse que d'un courant passager, et qu'on ne s'achemine vers la mise à mort des lieux de vie. En fait, peu de recherches sérieuses leur ont été accordées, et on n'a pas vraiment mesuré l'essentiel : l'incidence du lieu sur l'enfant en particulier et ce qu'on peut appeler l'effet lieu de vie, avec le changement d'attitude qu'il entraîne pour tous les participants.

## MOTS-CLÉS :

Alternative, lieux de vie, autisme

## PHÉNOMÉNOLOGIE DU LIEU D'ACCUEIL

Nous préférons dans notre pratique utiliser le terme lieu d'Accueil à celui de lieu de vie, cette nuance est substantielle. A partir de là nous ne pouvons parler que de l'enfant handicapé, notre travail étant l'alternance auprès des enfants autistes des hôpitaux de jour de Paris.

Nous concevons un lieu d'accueil comme un centre de placement temporaire lié à une population distincte qui doit s'inscrire non dans le maintien institutionnel, mais tout au contraire favoriser les solidarités du corpus social et entrevoir l'ouverture à la vie sociale. Cette ouverture peut prendre racine autant sur des activités de plein air et de loisirs que faire suite à des échecs thérapeutiques et offrir des compléments éducatifs indispensables au maintien de l'enfant dans la vie sociale.

La micro-structure que nous découvrons en 1977 pour pallier à l'inadaptation des enfants psychotiques dans les loisirs, nous marqua par l'OSMOSE qui s'établissait entre l'enfant et l'environnement.

Nos constatations alors que, plus le groupe était restreint, plus la relation à l'autre et au monde extérieur pénétrait les murs... Suppléant au vide que créaient nos silences, se dessinait dans les Agirs de l'autre une attitude d'Éveil et des agilités nouvelles.

Ces lieux d'accueil conquis restaient indéfinissables, rien n'était accroché au temps, ni à l'espace, tout pouvait arriver, l'ordre du paradoxe régnait. Un certain style à être dans cette maison, et être autrement dans une autre, ne dépendait pas de Paul ou de Pierre, mais du rapport que le lieu offrait pour s'investir.

Les Agirs existentiels, différents mais vivants, indiquaient ce que le lieu ne devait pas être, mais attendaient ce que l'enfant désirait qu'il soit, et le temps, le vent ouvraient la porte... Il n'y avait donc là qu'à déduire des Agirs pour régler les pendules et s'approprier dans le temps hédoniste offert le répit dont l'usage signifié consomme les repères. L'histoire débuta un jour où des personnes et des enfants sont entrés dans les lieux, les enfants y ont griffonné les surfaces, décortiqué toutes les essences et saisi les saveurs. Autour d'eux des gens qui ne se connaissaient ni d'Ève, ni d'Adam, ont envahi de paroles inspirées ces lieux, puis liant le temps, ils s'organisèrent. L'Agora venait de naître, les enfants étaient initiés à ce vivre dans et rodés à cette chimie des mélanges. Il était alors temps que cela expire et recommence, l'équipe disséminée allait contaminer d'autres lieux, l'enfant joua alors un nouvel air (cela avait duré 12 jours). Le lieu respira une nouvelle fois et retrouva un nouveau souffle.

L'évolution de l'enfant naissait de l'inattendu, il n'avait point à retenir encore un peu... ce qu'il feignait d'ignorer il pouvait enfin se le dire. L'évolution venue du dehors, il devait remanier son parcours.

## LE BILAN

La Psychiatrie Française a mis trois ans pour prendre conscience d'une alternative à la psychiatrie, et à entrevoir l'existence des lieux de vie. Elle mettra certainement autant de temps pour se rendre compte que cette alternative n'a été qu'un courant et que les lieux sont morts en France.

Durant ce temps, elle n'aura jamais su ce qu'était un lieu de vie ; ailleurs imprécis, présumé bénéfique. Il

est de moins en moins controversé que ces lieux de vie sont sur leur déclin.

Le lieu de vie se situe en rupture avec l'outil institutionnel. Le créateur d'un lieu de vie est, en fait, un hors-la-loi, surtout après la loi de Décentralisation. Il n'y a pas, en France, de législation générale qui envisage l'enfant hors du domicile familial et hors de l'institution psychiatrique. Le lieu de vie est un peu considéré comme « l'auberge espagnole ».

En ce qui concerne les éducateurs, en dix ans d'activité, les personnels des lieux de vie ont poursuivi leur formation pour devenir, pour 80 % d'entre eux, des éducateurs spécialisés et trouver, pour la plupart hors des lieux de vie, un travail plus confortable dans l'institution ; « c'est un travail de mi-temps » me confiait l'un d'eux. Mais ils s'étaient surtout formés sur le terrain. L'introduction du statut d'assistant maternel pour les permanents est un statut-bidon, pour ne pas dire un « statut-biberon », et non une qualification officielle. A ce jour, il n'y a pas en France de professionnels de lieux de vie.

Quant à l'enfant, la question n'est jamais posée en fonction de lui. A aucun moment, l'enfant handicapé, par exemple, n'a une entité globale de droit et de devoir en tant que jeune citoyen, comme l'enfant sain. L'enfant handicapé qui ne rentre pas dans un seul cadre, le cadre administratif officiel, est hors (des) normes. Ce que l'on appelle la protection sociale devient pour lui un tombeau.

Quant au lieu de vie, la question se pose en termes de : « Il sert à quoi ? » « Il sert à qui ? ». L'administration le considère un peu comme une atteinte à son pouvoir, à « l'ordre » ou bien le déclasse à son profit. Il en résulte une friction entre le créateur et l'administration, friction passant par les personnes et qui peut aller jusqu'à la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Les lieux de vie ont été l'objet d'une répression intensive.

## DES SOINS. COMME A UN ENFANT...

La maladie mentale est inféodée. Lorsque le psychiatre veut faire un pas dehors avec son malade, les lois sociales lui disent de rentrer, car dehors il n'y a rien. Il doit se renfermer dans ce que l'administration lui demande de faire.

Le dehors exprime le vide ou le non-emploi ? C'est pourquoi différemment, l'objectif a été de nous tenir à l'extérieur, d'être inclus au tissu social et non de faire émerger une structure isotrope, d'être toujours liés à un noyau central de reconnaissance.

Se mettre en rupture ne signifie en rien se mettre en opposition ou en marge. Trop d'attaches soixante-huitardes sont associées à ce dilemme, et le sentiment des administrations est de croire que pour défendre un projet ces intervenants veulent la révolution.

Cependant, « l'espace transitionnel » entre la famille et l'établissement psychiatrique peut et doit être un lieu social, et non pas être considéré (avec mépris) comme « un lieu d'imbéciles ».

Animer cet espace ne veut pas dire être détroqué et se clochardiser.

En fait, en France, nous en sommes là, car l'individualisme nous interdit de voir au-delà des frontières et, de plus, la crise économique tend à reconstruire celles que nous abattions hier. Les lieux de vie ne vivront que si on leur apporte les soins indispensables, comme à un enfant.

RENÉ DEMICHELIS